

## Locaux idéalement situés

En raison de départs à la retraite et de réorganisation interne, Castellion Avocats dispose de bureaux non occupés dans des locaux idéalement situés, face au Parc des Bastions et à 3 minutes à pied de la Cour, respectivement 5 minutes à pied du TPI.

Les locaux comprennent 5 bureaux individuels, une salle de conférence, un secrétariat, une salle d'attente et un vaste bureau collectif pouvant aisément accueillir 3 à 5 personnes.

Il peut s'agir d'une simple sous-location ou d'une association sous forme de partage de locaux avec perspective d'association réelle à moyen terme.



Personne de contact : Me Bertrand R. Reich – [breich@castellion.ch](mailto:breich@castellion.ch)